

Un observatoire pour lutter contre les inégalités

Créé en mars 2003 par des citoyens de tous horizons, l'Observatoire des inégalités met à disposition du grand public, des élus et des médias des données et des clés de compréhension sur un phénomène qui menace sérieusement la démocratie.

La montée des inégalités, notamment sous la pression du chômage et de la dégradation du marché du travail, constitue une menace sérieuse pour la démocratie qui doit préoccuper tous les citoyens. Ce phénomène heurte profondément nos valeurs d'égalité et de progrès partagé. Il ne pose donc pas uniquement un problème de justice sociale, mais aussi un problème politique. Non seulement les inégalités offrent un terrain à la montée de l'extrême-droite en Europe, mais elles favorisent le scepticisme civique et le cynisme social.

Or, l'appareil statistique français est d'une grande pauvreté dans la connaissance et la mise à disposition d'éléments factuels sur les inégalités. Les analyses scientifiques sur la question demeurent méconnues. Préoccupés par ces questions, un ensemble de citoyens d'horizons divers ont décidé de créer en avril 2003 l'Observatoire des

inégalités, organisme d'information et d'analyse sur les inégalités. Ses objectifs sont de :

- dresser un état des lieux des inégalités le plus complet possible et toujours actualisé ;
- diffuser largement ces informations auprès des médias, des élus et du grand public ;
- contribuer à une meilleure compréhension du phénomène, par l'apport de différentes disciplines scientifiques (économie, sociologie, philosophie, histoire, droit, etc.).

Il s'agit de sensibiliser l'opinion publique à la question des inégalités, de nourrir le débat démocratique et de peser, directement ou indirectement, sur les politiques publiques dans ce domaine.

Dans cette optique, l'Observatoire s'attache à donner la parole, de façon contradictoire, à tous ceux qui lui semblent ouvrir des voies vers une égalité

qui soit respectueuse des libertés fondamentales. Aucun syndicat ou parti ne peut se prévaloir de son soutien.

Des outils de diffusion

- **un site Internet : www.inegalites.fr**

Cet outil est particulièrement bien adapté à l'objet premier de l'Observatoire, c'est-à-dire la diffusion la plus large possible des données. Les internautes y trouvent facilement des informations accessibles et mises à jour quotidiennement. Elles sont notamment utilisées dans un cadre professionnel par des enseignants, des responsables d'associations, d'entreprises ou d'organismes publics (administrations, ministères, collectivités locales, etc.), ainsi que par des élus. Le site est devenu une référence en matière d'inégalités en France. Il reçoit environ 1 000 visiteurs par jour en moyenne.

- **une lettre mensuelle d'information, *l'Observateur des inégalités***. Diffusée gratuitement, cette lettre compte plus de 2 800 abonnés et fait le point sur l'actualité des inégalités en signalant les principaux articles publiés sur le site dans le mois, les publications ou les rencontres sur le thème des inégalités.

- **des conférences et débats publics**. De nombreuses sollicitations et des initiatives propres ont amené l'Observatoire à organiser des débats, à participer à des conférences avec divers partenaires comme le mouvement Emmaüs, le Conseil économique et social de Paris, l'association « Inventons demain », le

mensuel *Alternatives économiques*, le Forum social de Rouen, le Forum des Zones d'éducation prioritaire à Rennes, des cafés citoyens et médiathèques, des mouvements d'éducation populaire, etc. L'Observatoire a également fait passer son message et animé le débat à travers de nombreux médias : presse nationale et régionale, radios nationales et locales, sous la forme d'interviews, de forums, d'articles et de points de vue.

Des projets pour aller plus loin

L'Observatoire a d'abord fonctionné grâce aux dons de personnes privées qui ont permis de financer le site Internet, ainsi que par le bénévolat qui est un principe essentiel de son fonctionnement.

L'écho favorable rencontré par notre initiative et l'audience croissante du site nous ont amenés à rechercher des soutiens financiers plus larges. L'Observatoire a signé avec le mensuel *Alternatives économiques* une convention de mécénat, a reçu une subvention de l'agglomération de communes « Tours Plus » et une autre de la société Compas-Tis (Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale – Traitement des informations sociales). Ces apports constituent une base importante de départ pour notre développement. En fonction de nos moyens, nos projets pourraient, à l'avenir, se concrétiser par :

- **des publications** : un ouvrage de grande diffusion présentant une syn-

thèse des inégalités, un rapport sur l'état des inégalités en France et un bilan exhaustif des données et articles scientifiques ;

- **des débats** : organisation de conférences-débats sur des thèmes précis. Une première conférence sur l'école s'est tenue à Tours avec François Dubet. Participation de l'Observatoire aux débats et interventions lors de conférences organisées par d'autres organismes ;
- **un rendez-vous annuel** : organisation d'une rencontre autour de la question des inégalités. Le souhait de l'Observatoire est de mêler des interventions de scientifiques, d'élus et de personnes engagées par leur métier dans cette question.

Données et analyses

Le site www.inegalites.fr met à disposition des articles de données sur les inégalités sous forme de tableaux de lecture simple et accessible, et de courts commentaires. Ces données sont présentées par rubriques : Revenus, Éducation, Emploi et chômage, Santé, Lien social et politique, Modes de vie, Homme-femmes, Âges et générations, Français et étrangers, Monde. À titre d'exemples, parmi plus de 350 articles :

- Réforme fiscale, qui gagne ?
- Des classes moyennes à 2 500 euros ?
- Revenu, diplôme et pratique associative
- 900 000 femmes en temps partiel contraint.

D'autre part, des articles, points de vue et interviews plus analytiques permettent, dans la rubrique « Comprendre », de compléter le regard proposé sur les inégalités dans les tableaux de données :

- Le droit du sol selon François Baroin : l'amalgame et le mensonge
- Chronique consternée d'une expulsion annoncée
- Quelle critique pour le « modèle social » ?
- Mariage homosexuel, inégalité et injustice
- Entre 1,2 et 3,5 millions de travailleurs pauvres en France, entretien avec Pierre Concialdi
- Qu'est-ce que la discrimination positive ? ■

Pierre Billion

Observatoire des inégalités

Nous ne pouvons répondre aux demandes individuelles de données ou d'analyses. Pour toute recherche de ce type, nous vous conseillons de vous adresser directement aux institutions productrices de données. Si vous êtes intéressé par notre action, bienvenue sur le site www.inegalites.fr. Toute proposition, demande et soutien peut nous parvenir :

- Par mel : contact@inegalites.fr
- Pour les journalistes : presse@inegalites.fr
- Par téléphone : 02 47 44 63 08 - 06 08 71 95 72.
- Par courrier : Observatoire des inégalités, 35 rue du Canal, 37 000 Tours.